

# Réservation d'un Chiot Labrador

**Emmanuelle Calais**

Les Labradors de La Sauvagette

459 RD 6015 - 76210 Lanquetot

06 76 65 91 13 – www.leslabradorsdelasauvagette.com

Je, sous-signé(é), .....

Adresse : .....CP ..... Ville .....

Téléphone.....

**Déclare réserver un chiot Labrador mâle femelle de couleur noire sable**

A naître (chèque d'arrhes encaissée après la naissance) Naissance prévue : .....

Délais maximum d'attente : .....

Né(e) le ..... Disponible à partir de ..... Maman : .....

Caractère : .....

Prénom : .....

Informations complémentaires : .....

L'acheteur déclare verser à titre d'arrhes la somme de 200€ par  chèque N° :.....

espèces

CB

Virement

Le chiot partira de l'élevage identifié par puce, primo-vacciné, vermifugé, inscrit au LOF.

Le prix du chiot est de 800€ TTC. Les arrhes seront déduites du prix total du chiot.

Le chiot sera disponible à 8 semaines minimum, la date de départ sera fixée par l'éleveur. L'acheteur disposera de 15 jours pour venir chercher son chiot à partir de la date de départ. Passé ce délai, des frais de garde seront facturés. Sans nouvelle de l'acheteur, la réservation sera déclarée classée sans suite de vente, les arrhes seront perdues pour l'acheteur.

*Par dérogation aux dispositions de l'article 1583 du code civil, La vente est considérée comme parfaite lors de la signature du contrat de vente et la remise concomitante de l'animal, les parties étant mises physiquement en présence l'une de l'autre. A ce titre notamment, les ventes d'animaux domestiques ne sont pas concernées par les dispositions du code de la consommation relatives au vente de biens à distance, en particulier L121,20 dudit code. Le vendeur n'effectue pas de démarchage à domicile, ni lieu de travail, même à sa demande, ni par téléphone. A ce titre, la vente d'animaux n'est pas concernée par les dispositions relatives au démarchage, notamment le droit de rétractation.*

*En cas d'annulation de la réservation par l'acheteur, les arrhes seront perdues pour l'acheteur qui ne pourra prétendre à un remboursement.*

*L'acheteur accepte, au regard du fait que la réservation porte sur un être vivant, que cette réservation puisse faire l'objet d'un report d'une portée à une autre dans la limite d'un an à compter de la réservation. En cas de problème sur la portée initialement prévue, l'éleveur s'engage à prévenir rapidement l'acheteur.*

*En cas d'annulation par l'éleveur, les arrhes seront intégralement remboursées.*

*Les textes qui régiront cette vente sont indiqués au verso*

Fait à Lanquetot, en 2 exemplaires, le .....

L'éleveur, Emmanuelle Calais

L'acheteur

(bon pour accord, lu et approuvé)